



## Amende surtaxée à 375 euros sans avoir reçue de 1ere amende

Par **theavener**, le **16/05/2015** à **23:07**

Bonsoir,

Je viens de recevoir une amende majorée a 375 euros sans avoir reçue d'amende initiale. Suite à une panne de voiture j'ai laissée mon véhicule a l'entrée d'un village sans mettre de triangle de présignalisation puisque je n'en étais pas équipée. La gendarmerie m'a donc verbalisée, nous avons proposés de payer l'amende directement mais ils ont refusés en nous précisant qu'on la recevrai par courrier. Les jours ont passés et nous n'avons jamais eu de nouvelles de cette amende jusqu'à aujourd'hui.

Nous sommes d'accord pour payer l'amende initiale mais pas cette amende majorée.

Comment faire pour contester cette amende surtaxée.

Merci pour vos réponses.

Par **janus2fr**, le **17/05/2015** à **14:28**

Bonjour,

Aviez-vous bien communiqué votre bonne adresse lors de l'interpellation ? La carte grise et/ou permis de conduire étaient à la bonne adresse ?

Par **theavener**, le **17/05/2015** à **19:49**

Bonsoir,

Oui pas de problèmes d'adresse pour la carte grise et le permis est encore à l'adresse de mes parents, s'ils avaient recus du courrier à mon nom ils m'en auraient avertis.

Par **martin14**, le **18/05/2015** à **03:44**

pour contester, vous envoyez une LRAR à l'OMP en joignant l'original de l'avis d'AFM dont vous garder la copie.

Par **janus2fr**, le **18/05/2015** à **07:46**

[citation]Oui pas de problèmes d'adresse pour la carte grise et le permis est encore à l'adresse de mes parents, s'ils avaient recus du courrier à mon nom ils m'en auraient avertis.  
[/citation]

On peut donc comprendre que vous n'habitez plus chez vos parents mais que votre carte grise est toujours à cette adresse. Attention, c'est encore un motif à amende à 135€.

Par **theavener**, le **18/05/2015** à **09:10**

Oui je suis d'accord sur cette histoire d'adresse mais ça ne justifie pas cette amende jamais recue, je pense que je vais suivre le conseil de martin14.

Je vais quand même passer à la gendarmerie ce matin pour demander des explications, on ne sait jamais...

Bonne journée

Par **janus2fr**, le **18/05/2015** à **13:50**

N'oubliez-pas qu'en contestant, vous courez le risque que l'administration se rende compte de la mauvaise adresse sur la CG...

Par **theavener**, le **18/05/2015** à **22:00**

Bon je suis passée à la gendarmerie mais ce n'est pas leur problème, à partir du moment ou ils verbalisent c'est transmis directement.

Pour janus2fr ma carte grise est à mon adresse actuelle c'est mon permis de conduire qui est encore a l'adresse de mes parents. De toute facon ce jour là ils ne m'ont pas demandé mes papiers ils ont eu mon adresse par ma plaque d'immatriculation.

Il ne me reste plus qu'à faire un courrier puor contester.

Par **janus2fr**, le **19/05/2015** à **07:53**

Ok, votre réponse un peu plus haut laissait à penser que la carte grise aussi était à l'adresse de vos parents.

Par **theavener**, le **19/05/2015** à **08:43**

Bonjour,

Je vous tiendrai au courant de la suite des événements suite au courrier, merci et bonne journée.